

2.3 Spécificité des actions franciliennes

Trois dynamiques caractérisent ces actions :

La prise en compte des besoins dans leur globalité

Les personnes sont en effet accueillies de façon personnalisée. Leurs besoins sont identifiés, explorés et analysés de façon globale (sociaux, personnels et communicatifs). Le réseau partenarial local permet d'orienter vers les structures pertinentes certains accompagnements spécifiques. Le suivi et le contact avec les professionnels concernés sont assurés par le coordinateur-référent afin que l'espace pédagogique soit libéré des aspects sociaux et éventuellement psychologiques. Il est important que les personnes puissent exister en tant qu'apprenants et acteurs citoyens à part entière.

Ce traitement, à la fois global et différencié, favorise le développement de rapports égalitaires et des évolutions socio-communicatives en dépit des problèmes pouvant être rencontrés par certains participants.

L'articulation avec les partenaires de proximité

La communication régulière avec l'ensemble des acteurs institutionnels locaux permet aux référents d'intégrer systématiquement aux contenus les informations devant être maîtrisées par les publics.

Ces liens favorisent la prise en charge des problématiques spécifiques, lorsque des orientations s'avèrent nécessaires vers ces partenaires (problèmes de vue, de logement, de violences conjugales...).

Les relations intra-associatives et inter-environnement

Des modalités pédagogiques particulières caractérisent également ces actions. L'appropriation des contenus s'effectue dans un va-et-vient continu entre « ateliers au sein de la structure » et « visites des espaces visés ». L'articulation avec ces espaces est organisée à travers deux mouvements :

- Aller vers (visites, enquêtes, rencontres) les espaces sociaux et culturels
- Accueillir au sein des ateliers des intervenants extérieurs représentant les espaces visés

C'est dans ce double mouvement que s'effectue le processus d'appropriation menant à l'autonomisation. Au bout d'un certain temps -variable selon les situations personnelles des participants- les personnes sont capables d'utiliser ces espaces et d'y interagir de façon autonome.

Les objectifs de ces actions visent donc à :

- Répondre aux besoins d'insertion sociale des habitants migrants,
- Inscrire les personnes dans un processus de participation de plus en plus assidu,
- Développer des compétences sociales (en communication, disponibilité, mobilité) favorisant l'accès à des parcours de formation et/ou de participation à la vie sociale, culturelle et citoyenne,
- Envisager des suites de parcours avec les participants en les impliquant dans le processus d'évaluation et de choix.